



Paris, le 22 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenelle Environnement : Le Gouvernement et la Fédération Française des Télécoms signent la charte d'engagement volontaire du secteur des télécoms pour le développement durable



Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, **Nathalie Kosciusko-Morizet**, Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, et **Frank Esser**, Président de la Fédération Française des Télécoms, ont signé le 22 juillet 2010 la charte d'engagement volontaire du secteur des télécoms pour le développement durable.

Elle s'articule autour de 5 volets principaux :

- **la maîtrise de la consommation énergétique des réseaux dans un contexte de fort développement des usages**, avec des engagements concrets des opérateurs sur la consommation d'énergie des réseaux, des centres de données, des boxes ADSL et des décodeurs TV (set top boxes) ;
- **la diffusion des usages innovants des TIC** en faveur du développement durable, notamment les réseaux de transport, les réseaux d'énergie intelligents, les bâtiments économes, le travail à distance ou la dématérialisation ;
- **l'essor de la consommation durable** avec la généralisation d'offres de reprise des téléphones usagés et le déploiement de l'affichage environnemental ;
- **la responsabilisation de la chaîne complète de production**, avec la diffusion des critères de responsabilité sociale et environnementale (RSE) pour la sélection et l'évaluation des principaux fournisseurs ;
- **l'inscription dans une démarche de progrès continu** et d'éco-responsabilité des entreprises du secteur.

Contacts presse :

Anne DORSEMAINE
Sabine DEROCHE
Dominique MARTIN

01.42.75.56.54
01 40 81 79 55
06 07 52 85 11

anne.dorsemaine@pm.gouv.fr
sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr
dmartin@fftelecom.org

Fidèle à la démarche initiée lors du Grenelle Environnement, cette charte s'appuie sur des **objectifs chiffrés et concrets, des plans d'actions volontaires et des indicateurs de suivi précis et opérationnels.**

Chantal Jouanno souligne que « *la signature d'une nouvelle charte d'engagement volontaire, après 25 secteurs ayant déjà formalisé des engagements précis, montre bien que le lien est plus fort que jamais entre écologie et croissance. L'engagement des entreprises en est la meilleure preuve : le Grenelle a permis une prise de conscience partagée et générale des enjeux auxquels nous faisons face. Le secteur des télécommunications offre des solutions techniques qui faciliteront la mutation écologique de notre société tout en améliorant la qualité de vie des Français : on est bien ici dans l'inverse de la décroissance !* »

« *En se contraignant à un calendrier et à des objectifs précis en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de déchets, les professionnels des télécoms témoignent de leur volonté de verdir leur secteur. Mais cette charte consacre également la capacité des TIC à innover l'ensemble des secteurs économiques pour accélérer leur conversion écologique. En alliant « croissance verte » et « révolution numérique », nous faisons le choix d'un nouveau modèle de croissance, dans lequel pourra se modeler la société durable de demain. Ce sera d'ailleurs l'objet du volet numérique des investissements d'avenir, qui prévoit par exemple le développement des réseaux électriques intelligents (« smart grids ») et du télétravail* », insiste Nathalie Kosciusko-Morizet.

Frank Esser salue l'engagement et le soutien du Ministre d'Etat, de Chantal Jouanno et de Nathalie Kosciusko-Morizet pour accompagner et promouvoir les solutions TIC auprès des français et des autres secteurs industriels (bâtiment, transport, énergie, logistique...), notamment dans le cadre des 18 filières de la croissance verte, permettant ainsi de réduire l'empreinte environnementale de l'économie et de la société françaises.

En savoir plus :

Retrouvez la charte d'engagement et les études IDATE/BCG sur la consommation énergétique du secteur des TIC en ligne :

www.developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse :

Secrétariat d'Etat chargé de l'Ecologie :

Sabine DEROCHE 01 40 81 79 55 sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et du Développement de l'économie numérique :

Anne DORSEMAINE 01.42.75.56.54 anne.dorsemaine@pm.gouv.fr

Fédération Française des Télécoms :

Dominique MARTIN 06 07 52 85 11 dmartin@fftelecom.org
